



## Communication et Relations Publiques

### Communiqué de presse n° 07/2019

# **Organisation d'un exercice de sûreté et de sécurité de l'Aviation Civile à l'Aéroport Fès Saïs**

Après l'exercice de sûreté et de sécurité organisé la semaine dernière à l'aéroport de Casablanca Mohammed V, l'ONDA en coordination avec l'ensemble des partenaires concernés et sous la supervision de la DGAC, autorité compétente en matière de sûreté et de sécurité de l'Aviation Civile organise un nouvel exercice de même type, « FES 02 » à l'aéroport Fès Saïss et ce, le mercredi 20 mars 2019.

Ces exercices sont organisés conformément aux exigences du décret 2-12-754 relatif au plan d'urgence et du Programme National de Sûreté de l'Aviation Civile.

Concrètement, cet exercice consistera à la mise en œuvre d'un scénario basé sur une série d'événements chronologiques connus uniquement par l'équipe en charge de la préparation. Comme pour chaque édition, FES 02 fera appel à des « acteurs » qui auront à charge de générer les événements tandis que les représentants des organismes concernés par la chaîne de sûreté et de sécurité devront y réagir.

Cet exercice a pour objectif d'évaluer le système de sûreté et de sécurité de l'aviation civile, mis en place au niveau de cette plateforme aéroportuaire, en vue d'apporter, le cas échéant, des actions correctives.

Participeront à la réalisation de cette opération les représentants des différents organismes concernés par la chaîne sûreté et de sécurité aéroportuaire (ONDA, DGSN, Gendarmerie Royale, Douane, Forces Royales Air, Services de santé, Protection Civile, RAM,...) ainsi que les autorités locales de la ville de Fès.

A l'issue de cet exercice, un rapport d'évaluation sera élaboré sous la responsabilité du Directeur de l'exercice et permettra la mise en place d'un plan d'actions.

Fès, le 20 mars 2019